



Travaux sur parking commerce copropriete

Par **rosemi**, le **13/05/2014** à **21:11**

Bonjour,

je suis copropriétaire dans une résidence qui possède un commerce (magasin type supérette)
. Celui possède un parking dont il est propriétaire est des travaux sont prévus.

Les frais doivent-ils être payés par les copropriétaires?

A savoir qu'aucun copropriétaire ne l'occupe.

Le RDC stipule que:

CONSTITUENT DES PARTIES COMMUNES CELLES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER
AFFECTÉES A L'USAGE OU A L'UTILITÉ DE TOUS LES COPROPRIÉTAIRES OU DE
PLUSIEURS D'ENTRE EUX ELLES COMPRENNENT NOTAMMENT SANS QUE CETTE
ÉNONCIATION SOIT LIMITATIVE.